



MAIRIE de FLACHERES
1 Rue du Village
38690 FLACHERES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Isère
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2026 - 20 heures

Date de la convocation : 04 juin 2026
Conseillers en exercice : 15

Le conseil municipal de Flacheres s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 11 juin 2026 à 20h00, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Cyrille Madinier.

Etaient présents : Cyrille MADINIER, Thierry DUBUS, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Gilles TOUNY, Amandine BERNARD, Amandine ROUX, Olivia CARGIET, Patricia LEGRAND, Rachel DELCAMP, Yann ROUX, Yves BIESSY-BONNET.
Hervé BUTTIN (arrivée à 20 h 12).

Absents - Excusés : Stéphane MARTI. Séverine LAURENT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMOLLARD.

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 12 mai 2026 est soumis à l'approbation des membres du conseil.

Après lecture, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Désignation du secrétaire de séance

Pierre Dumollard est désigné secrétaire de séance.

3. DIA – Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner reçues par la commune.

Après examen, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer le droit de préemption urbain.

4. École – Classe verte : subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire rappelle qu'une aide financière exceptionnelle avait été inscrite au budget afin d'accompagner le projet de classe verte de l'école.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le versement de cette aide, pour un montant total de 2 000 €.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le versement de cette subvention exceptionnelle.

Commission intercommunale des impôts directs

Le conseil municipal procède à la désignation des représentants de la commune pour la commission intercommunale des impôts directs.

Sont désignés :

- Titulaire : Cyrille Madinier
- Suppléant : Pierre Dumollard.

Formation à l'utilisation du défibrillateur

Il est rappelé l'intérêt de former plusieurs habitants à l'utilisation du défibrillateur.

Une invitation sera adressée aux membres des associations communales afin de leur proposer de participer à cette formation.

Deux sessions de 10 personnes seront organisées. La municipalité prendra en charge le coût de ces sessions de formation, conformément aux échanges intervenus lors de précédentes discussions.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h27.

Le Maire - Cyrille MADINIER



Le secrétaire de séance - Pierre DUMOLLARD

A large, stylized black ink signature is written over the text.